

le collectif  
les Bienheureux.ses  
présente

A<sup>3</sup>

un atelier  
d'architecture  
autogéré



*Vendredi 24 janvier 2020, 15 étudiants opèrent le “resserrement” de l’espace de l’ENSAPLV pour sensibiliser et mobiliser leurs pairs.*

# Genèse de l'atelier

- naissance du collectif Les Bienheureux.ses suite au “resserrement” de l'école vendredi 24 janvier 2020,
- des préoccupations communes que partagent ces étudiants réunis en collectif,
- leurs premières actions : débats hebdomadaires en ligne, action politiques et poétiques,
- conception d'un programme pédagogique pour la création d'un atelier de projet qui réponde à leurs attentes : A<sup>3</sup>

A<sup>3</sup>

Atelier d'Architecture Autogéré

se lit /A-kub/

# Le fonctionnement de l'atelier

- des projets par équipe à l'initiative des étudiants :

**de la prospection d'un terrain à l'exécution du projet**, en passant par l'adoption d'un cahier des charges, la planification du déroulé du projet, l'arpentage du terrain (relevés in situ, enquêtes, séjour en immersion d'une durée minimum de 1 mois), la formulation de stratégies pour répondre aux problématiques identifiées, la conception du projet, sa budgétisation, sa validation auprès du maître d'ouvrage.

# Le fonctionnement de l'atelier

- “l'hébergement” pour la première année 2020-2021,
- le rôle de l'**enseignant référent** (substitué à l'enseignant responsable) :

**suivre les étudiants** (notion empruntée à Marc Bourdier, notre invité à un débat sur les expériences d'apprentissage autogérées, qui le conclut ainsi sur le rôle de l'enseignant :

*“Ni tirer, ni pousser..., suivre, voire accompagner !”*),

- **décloisonnement des deux niveaux de master,**
- c'est la pédagogie **qui s'adapte à la temporalité du projet,**
- **l'auto-évaluation et l'évaluation finale par un jury paritaire** (enseignant.es, étudiant.es, acteurs du projet),

# L'esprit de l'atelier

Renforcer et réactualiser l'identité pédagogique de l'ENSAPLV à travers :

**“La triple posture de praticien réflexif,  
d'intellectuel critique et d'architecte citoyen.”**

*Extrait du Programme pédagogique de l'ENSAPLV - DEEA et DEA 2019-2025  
(publié en octobre 2018)*

# Objectifs pédagogiques

- Mettre les étudiants en position d'**acteurs de leurs propres apprentissages**,
- Qu'ils soient complètement **autonomes** et à **l'initiative du projet**,
- Permettre une **approche critique** par une expérience alternative,
- Questionner **le rapport de l'architecte à la commande**,
- Questionner **la démarche de conception du projet**,
- Permettre aux étudiants d'assumer la **responsabilité opérationnelle du projet**,
- Faire de cette expérience d'atelier une **confrontation avec la réalité du terrain**.



# Objectifs pédagogiques

Cet enseignement a pour ambition de :

- Travailler dans le cadre d'une **commande réelle** et d'une **pratique opérationnelle** du projet,
- **Questionner la temporalité** des apprentissages dans le cadre académique des écoles d'architecture afin de réorganiser l'enseignement du projet et son évaluation en fonction de la temporalité du projet architectural opérationnel défini ;
- **Travailler en équipe sur un projet.**

# Les références (expériences inspirantes)

- **Expérience d'atelier autogéré à l'école de Bergen, Norvège (2019-2020)**

Témoignage de Clovis GORISSE, étudiant de M1 en ERASMUS à l'école d'architecture de Bergen en Norvège en 2019-2020

- **Les Pratiques Opérationnelles (1986-95) à l'ENSAPLV**

Témoignage de Anne D'ORAZIO, enseignante VT et présidente du CA à l'ENSAPLV, était étudiante à l'ENSAPLV à l'époque du dispositif des PO.

➤ *Voir page 14 du document de présentation de l'atelier.*

# Prochaines étapes de création de l'atelier

- **Olivier Boucheron a accepté d'être l'enseignant référent** qui hébergera dans ses groupes de projet les étudiants de l'atelier et les suivra en 2020-2021,
- ❑ **inviter les enseignant.es pressentis pour intervenir ponctuellement** au titre d'équipe pédagogique en leur envoyant le projet finalisé le 16 juin 2020,
- ❑ **informer et recueillir l'assentiment des instances de l'école : CFVE et CA,**
- ❑ **confirmer la constitution de la liste des étudiants** qui souhaitent prendre part à l'expérience dès la première année (au 17/06/20 8 étudiants sûrs + 3 en attente),
- ❑ **dès début juillet 2020** : prospecter pour identifier des terrains de potentielles intervention et évaluer la faisabilité de projet sur l'année suivante, notamment pour ceux qui préparent le PFE. Idem pour les financements.

# Les questions qui se posent à la CFVE aujourd'hui

- quid du décloisonnement des deux niveaux de Master pour cet atelier ?
- quid de la possibilité de s'inscrire en S9 ou S10 quand on est en M1 ?
- cet atelier est relié à tous les domaines d'études (ou à aucun) = *cf. page 13, lettre aux instances*
- quid d'un enseignant.es référent.es supplémentaire pour compléter le suivi d'Olivier Boucheron qui continuera à encadrer ses groupes de projets habituels ?
- quid des conditions de l'intervention des enseignant.es de l'équipe pédagogique sollicités par les étudiant.es de l'atelier ?
- quid d'un éventuel rapport contractuel avec un maître d'ouvrage et en ce qui concerne l'exécution, la mise en oeuvre du projet lui-même ? = *cf. page 13, lettre aux instances*

La question ultime

**→ Quid de l'inscription de cet atelier  
à la grille des programmes de l'ENSAPLV  
à la rentrée 2021-22  
si l'expérience 2020-2021 fonctionne ?**

A<sup>3</sup>

Atelier d'Architecture Autogéré

se lit /A-kub/